



Dossier p. 16

Vos maisons de quartier,
tisseuses de liens

// **L'arrivée d'un
cinéma à Neyrpic**
se confirme

p. 5

// **Nouveau Contrat
de ville**, une géographie
prioritaire actualisée

p. 7

// Natalité en baisse :
entretien avec
Laurent Toulemon

p. 21



dossier
// Vos maisons de quartier,
tisseuses de liens



4>9
actuelle
4 // Construire et rénover,
le juste équilibre
5 // Pôle de vie Neyrpic,
bientôt un cinéma !
6 // Une politique inclusive
exemplaire et volontaire
7 // Contrat de ville :
donner plus de moyens,
là où il y en a le plus besoin
8 // Visite de quartier,
les habitants prennent
la parole
9 // Immigration
et trajectoires de vie :
un parcours semé d'embûches

citoyenne
10-11 // Retour sur le Conseil
municipal du 10 avril



24
active
24 // Bonne chance Rayan !
25 // C'est quoi tout
ce cirque ?



12
portrait
// Ibrahim-Sory Oularé
Laisser ma trace...

13 // en mouvement



21
plus loin
Laurent Toulemon,
démographe, chercheur à l'Ined



22
culturelle
22 // Quand la lecture mène à l'art
23 // Dernière ligne droite
pour Saint-Martin-d'Hères
en scène

en vues
26 // Quinzaine artistique,
quelle aventure !

**28 // expression
politique**



Visite de l'école Paul Éluard
à l'heure du déjeuner avec
Isabelle Sancerni, présidente de la Cnaf.

“ Le témoignage
des mères a été
particulièrement fort.
Elles ont souligné
avec émotion comment
les parents avaient
pu trouver auprès
du pôle inclusion
une écoute attentive
et des solutions
adaptées. ”

**Le 29 mars, vous avez accueilli
la présidente de la Caisse nationale
des allocations familiales (Cnaf),
Madame Sancerni.
Quel était le sens de sa venue
à Saint-Martin-d'Hères ?**

La Cnaf est une institution fondamen-
tale dans notre pays. Elle accompagne
11 millions de personnes grâce à la soli-
darité nationale. Sa présidente a choisi de
mettre en avant notre commune pour son
action volontariste envers l'inclusion des
enfants porteurs de handicap.



Suivez-nous
sur nos réseaux





Saint-Martin-d'Hères, ville combative : la preuve par 3 !

DR

Nous avons pu lui présenter dans le détail les actions et les modalités d'accompagnement des enfants et des parents, de l'école jusqu'aux accueils de loisirs. Grâce au pôle inclusion et aux agents dédiés, nous proposons ainsi tout un parcours aux parents afin que leur enfant s'intègre au mieux dans son environnement et qu'il devienne un enfant comme un autre.

Le témoignage des mères présentes a été particulièrement fort. Elles ont souligné avec émotion comment les parents avaient pu trouver auprès du pôle inclusion une écoute attentive et des solutions adaptées. Surtout, elles ont vu l'évolution positive de leurs enfants, devenus rapidement un copain ou une copine comme les autres. Je rejoins Madame Sancerni qui concluait ainsi ce temps d'échange sur l'exemplarité du dispositif martinérois : l'important est de veiller à ce que chaque enfant puisse être accompagné.

Avec trois autres maires, vous avez écrit au président de l'Association des maires de France (AMF). Pourquoi avoir mené cette démarche ?

Avec mes trois collègues maires, Philippe Rio, Charlotte Blandiot-Faride et Denis Öztörün, nous regardons avec une grande inquiétude le tour de vis sur les finances publiques engagé par le gouvernement.

20 milliards d'économies sont annoncés ; la Cour des comptes évoque même le chiffre de 50 milliards à trouver. Nous avons la triste expérience des années où le président Hollande a fragilisé les collectivités territoriales par la baisse des dotations. Avec l'adjoint aux finances, lors de la présentation du budget, nous avons rappelé la perte cumulée de ces années d'austérité sur le budget communal : 46 millions d'euros ! Et pour l'ensemble des collectivités, ce sont 64 milliards qui ont été récupérés par l'État ! Cela représente beaucoup de projets utiles aux habitants qui ont été pénalisés. Je l'ai d'ailleurs dit lors de la signature du Contrat de ville à Saint-Martin-d'Hères, à la fin du mois de mars : notre crainte est de voir les collectivités être à nouveau les variables d'ajustement, comme pourrait l'attester un premier rabotage de l'enveloppe sur la politique de la ville.

Avec mes camarades maires, nous avons donc écrit à David Lisnard, le président de l'AMF pour qu'il fasse obstacle à l'austérité promise aux collectivités. L'État a besoin de financement. Mais la justice sociale et l'équité réclament que l'argent soit collecté auprès de ceux qui ne connaissent pas la crise. Jamais le CAC 40 ne s'est aussi bien porté avec 120 milliards de bénéfices cumulés en 2023. Le gouvernement ne devrait pas faire payer les Français, mais bien les superprofits !

Le 8 avril, la Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACi) a tranché : Saint-Martin-d'Hères pourra accueillir un cinéma de 6 salles dans le pôle de vie Neyrpic. Comment avez-vous accueilli cette nouvelle ?

Saint-Martin-d'Hères, deuxième ville du département et de l'agglomération, souhaitait légitimement avoir un cinéma de centre-ville. Ce cinéma va venir compléter judicieusement l'offre de loisirs proposée par le pôle de vie Neyrpic. Il permettra également de proposer plus de films à une population martinéroise qui va quasiment 7 fois moins au cinéma que les Grenoblois. Avec Mon Ciné, que la ville continuera de faire fonctionner, et bientôt les 6 salles de Mégarama sur Neyrpic, tous les types de cinémas seront présents à Saint-Martin-d'Hères. La décision de la Commission permet de répondre à l'enjeu fondamental de réduction des inégalités spatiales et sociales d'accès à la culture. C'est avec cette conviction que je me suis rendu à Paris le 8 avril pour défendre ce projet. C'est donc avec une grande satisfaction que l'équipe municipale, et sans aucun doute les habitants, a accueilli cette très bonne nouvelle pour notre ville.

Construire et rénover, le juste équilibre



© HO

Inauguration de la résidence Le Partisan (AIH).

MARIE-CHRISTINE
LAGHROUR

Élue à l'habitat
et à la politique de la Ville



© HO

Inauguration de la résidence Dolce Via (Bouygues Immobilier).

Inaugurées fin mars, les résidences Le Partisan et Dolce Via viennent renforcer le parc immobilier sur la commune.

« **L**e combat pour le logement public est quotidien. Il se mène dans un contexte d'inflation, de taux d'intérêt très élevés et d'austérité gouvernementale engagée. Cela paralyse la construction, en général, et le logement social en particulier. Avec les bailleurs publics, nous portons avec conviction notre engagement afin que chacun puisse trouver un toit », a confié le maire, David Queiros, lors de l'inauguration de la résidence Le Partisan. Construite par Alpes Isère habitat, elle est constituée de 11 logements, dont 2 adaptés aux Personnes à mobilité réduite (PMR). Le bâtiment est surélevé afin de le prémunir des risques d'inondation et sa

toiture végétalisée gère les eaux pluviales. Raccordé au réseau de chauffage urbain, il respecte la norme RT 2012 - 20 %*. La Ligue de protection des oiseaux a accompagné la végétalisation des espaces verts où nichoirs à oiseaux, à chauves-souris, bancs et composteurs sont installés.

La résidence Dolce Via, réalisée par Bouygues Immobilier, abrite 31 logements. Les montées, équipées d'une rampe et d'un ascenseur, sont accessibles aux PMR. La construction est elle aussi adaptée aux préconisations du Plan de prévention du risque inondation de l'Isère. Afin de répondre aux exigences du Plan local d'urbanisme intercommunal, 34 panneaux photovoltaïques sont installés en toiture.

Une politique de l'habitat volontariste

La Ville veille à conserver un équilibre entre nouvelles et anciennes constructions.

Pour ce faire, elle accompagne les copropriétés dans leurs projets de réhabilitation. Plusieurs d'entre elles font l'objet d'une OPAH** (Renaudie, Malfangeat, les Éparres : 210 logements), ou du dispositif Mur|Mur (Le Chopin : 273). La municipalité maintient un partenariat important avec les bailleurs publics, qui développent des actions pour améliorer le quotidien des locataires, et qui engagent de lourdes réhabilitations (Les 4 Seigneurs : 80 logements, Jules Vallès : 78). Les habitants qui envisagent de devenir propriétaires - à travers des dispositifs d'accession sociale - et ceux en recherche d'un logement social peuvent bénéficier de l'accompagnement du service habitat. // HO

*Diminuer de 20 % l'empreinte environnementale du logement

**Opération programmée d'amélioration de l'habitat



« La Ville réhabilite deux fois plus qu'elle ne construit. Il y a des nouveaux logements, et de nombreuses réhabilitations, pour lesquelles la commune accompagne les bailleurs publics et les propriétaires privés. Tout un travail est effectué sur la mixité sociale et sur le parcours résidentiel. Ce qui veut dire : du logement social, de l'accession sociale et privée. Les constructions neuves et les réhabilitations permettent également de nous engager dans une politique énergétique ambitieuse. De nombreux bâtiments sont raccordés au chauffage urbain. Dans une période de crise de l'immobilier, agir pour le logement revêt un enjeu économique : chaque opération est génératrice d'emplois dans le secteur du bâtiment. Plus globalement, notre politique de l'habitat repose aussi bien sur des grands projets urbains, que sur des petites opérations bien intégrées à leur environnement. Nous nous inscrivons dans une démarche cohérente au plus près des enjeux climatiques et des besoins, tant en matière de logement que de cadre de vie. » //

Pôle de vie Neyrpic

Bientôt un cinéma !

Avec ses six salles et 1 233 places, le projet de cinéma porté par l'investisseur Apsys et l'opérateur Mégarama va prochainement compléter l'offre culturelle et de loisirs du pôle de vie Neyrpic.

Lundi 8 avril, à Paris, la Commission nationale d'aménagement cinématographique (CNACi) a confirmé l'avis favorable prononcé en décembre par l'instance départementale. Le permis de construire devrait être déposé d'ici l'été, pour un démarrage des travaux fin 2024-début 2025 et une livraison prévisionnelle au premier semestre 2026.

Une programmation complémentaire de Mon Ciné

Mon Ciné et Mégarama – dont l'essentiel de la programmation sera tournée vers les films grand public – développeront une offre culturelle complémentaire. Les grands principes sont déjà posés et une convention sera signée dans les prochains mois. Ainsi, l'offre Art et Essai (A&E), spécificité de Mon Ciné, ne repré-

sentera qu'une part réduite de l'affiche de Mégarama. L'opérateur s'engage également à laisser la priorité d'accès pour les films Art et Essai, dont le plan initial de sortie est inférieur à 350 points de diffusion en sortie nationale, aux cinémas classés A&E (Mon Ciné, Le Club, le Méliès et La Nef). Mégarama ne postulera pas non plus aux dispositifs d'éducation à l'image afin de ne pas interférer avec le cinéma municipal dont c'est l'une des principales missions : les scolaires représentent environ 40% de sa fréquentation. Un travail partenarial

sera également mené pour proposer au public des soirées, animations et temps forts diversifiés et sur des créneaux, là aussi, complémentaires.

Une convention avec l'université

À la faveur de la proximité directe de Mégarama avec l'Université Grenoble Alpes, une convention d'animation et de programmation concertée a été signée : l'UGA bénéficiera d'un espace permanent pour organiser des activités culturelles, d'enseignement et de loisirs. // NP

À l'angle des avenues Gabriel Péri et Benoît Frachon, le cinéma (à droite sur l'image) prendra place au 1^{er} étage du pôle de vie, sur une surface de 3 500 m².



© Kraken pour Apsys

Forum de recrutement Neyrpic 250 postes sont à pourvoir !

Mercredi 5 et jeudi 6 juin, L'heure bleue accueillera le Forum de recrutement Neyrpic. À près de trois mois de l'ouverture, plus de 250 postes sont proposés.



© Kraken pour Apsys

Les enseignes qui prendront place au sein du pôle de vie Neyrpic à l'ouverture prévue à la rentrée recrutent principalement des vendeurs en habillement et équipement de la personne (Lévi's, Izac, Tape à l'œil, Bershka, Stradivarius...), des employés de restauration (Burger King, Waffle Factory, Bagel Corner,

Flavor tea...) et des managers. L'ensemble des acteurs de la cellule emploi* – dont France travail, la Maison de l'emploi et la Mission locale jeunes de Saint-Martin-d'Hères – proposent à leur public respectif qui souhaite candidater de se préparer aux entretiens en amont du forum. // NP

Forum emploi

**>>> Mercredi 5 et jeudi 6 juin, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30
L'heure bleue, 2 rue Jean Vilar**

*Créée en janvier 2022 dans le cadre du protocole d'accord entre Apsys, la Ville, Grenoble Alpes Métropole, le Département, la Région, l'État, France travail et la Mission locale jeunes

POUR CANDIDATER

>>> Il est obligatoire de s'inscrire pour une journée, ou les deux, sur le site : mesevenementsemploi.francetravail.fr/mes-evenements-emploi/evenements

>>> Attention : la plupart des enseignes seront présentes sur l'une des deux journées. Les candidats sont invités à vérifier sur le site, sous "mes événements emploi" le jour de présence de(s) l'enseigne(s) auprès de laquelle (desquelles) ils veulent postuler.

>>> pour toute information complémentaire et/ou pour tester ses aptitudes sur le métier de vendeur ou d'employé polyvalent de restauration, contacter la cellule emploi : recrutements-neyrpic.38060@francetravail.fr

Une politique inclusive exemplaire et volontaire



De gauche à droite : Kristof Domenech, élu aux affaires scolaires et à l'enfance, Nathalie Penin, inspectrice d'académie, David Queiros, maire, Isabelle Sancerni, présidente de la Cnaf et Anne-Laure Malfatto, présidente de la Caf Isère.

© NP

En visite dans le département, Isabelle Sancerni, présidente de la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf), s'est arrêtée à Saint-Martin-d'Hères le temps d'une matinée d'échanges sur l'exemplarité de la politique inclusive conduite par la Ville et le CCAS.

Jeudi 28 mars, maison de quartier Paul Bert. Une exposition photo rend palpable l'action que mène au quotidien le pôle éducation inclusive. À la tribune, présidée par le maire, sont présents Isabelle Sancerni, présidente de la Cnaf, Kristof Domenech, élu aux affaires scolaires et à l'enfance, des représentants de la Caf, de l'Éducation nationale, du pôle ressource enfance handicap de l'Isère, du Département et des mamans d'enfants en situation de handicap.

S'appuyant sur la loi de 2005 qui « garantit à l'enfant en situation de handicap l'accès aux droits fondamentaux », que la ville a inscrit dans son Projet éducatif de territoire (PEDT) et dans la Convention territoriale globale (CTG), le maire a rappelé : « Il faut une volonté forte pour répondre à cet enjeu. Nous avons su le faire, avec sérieux, en accor-

...dant des moyens, en formant le personnel, en coordination avec tous les acteurs du territoire. » Débutant son intervention en déclarant « *je ne suis pas là par hasard* », Isabelle Sancerni a poursuivi : « *J'ai plaisir à être ici pour voir concrètement vos réalisations. Vous avez su entretenir une dynamique partenariale vertueuse pour offrir une vie aussi normale que possible aux enfants porteurs de handicap et mettre en œuvre des initiatives très inspirantes.* »

Un pôle dédié aux enfants

Créé en 2020, le pôle éducation inclusive se compose d'une référente chargée d'assurer le lien avec les familles, de former et accompagner les équipes d'animation, de travailler en partenariat avec les structures spécialisées qui prennent en charge l'enfant, d'adapter l'accueil et

les moyens en fonction de l'évolution des enfants ; de deux animatrices dédiées et de 13 animateurs formés spécifiquement. En 2023, ces agents ont accompagné 80 enfants sur les temps périscolaires du midi et du soir, dans les accueils de loisirs et jusqu'aux mini-séjours et activités de l'École municipale des sports.

Dès cet automne, en partenariat avec le Pôle ressource handicap enfance jeunesse de l'Isère, un plan de formation va être lancé en direction de 120 agents : directeurs et animateurs péri et extrascolaires, équipes d'animation jeunesse, Atsem et Étaps.

Accompagner les familles

"Handicap et inclusion" est l'un des axes de la Convention territoriale globale. Elle se décline en trois volets, dont l'accompagnement et le soutien des parents d'enfants en situation de handicap. Créé en 2018 au sein de la maison de quartier Paul Bert, le groupe Handi'familles solidaires offre un temps de répit aux parents d'enfants en situation de handicap. Animé par une psychologue et une conseillère en économie sociale et familiale, il est un lieu de partage d'expériences, d'échange de solutions, de conseil. // NP

Corinne Schall,
membre du groupe Handi'familles
solidaires



Mon fils, âgé de 14 ans, est porteur d'un trouble de la sphère autistique. J'ai rejoint le groupe handi'familles solidaires au mois d'octobre, à un moment où je me sentais dans l'impasse. On y vient avec notre sac à dos un peu lourd que l'on peut poser et partager, dans l'empathie, sans jugement. Chaque histoire est différente, mais nous nous comprenons. Le groupe m'a apporté du réconfort et m'a "reboostée" lorsque j'en avais besoin. C'est une petite parenthèse sympathique et bienvenue qui permet à chacun de souffler un peu. //

Contrat de ville

Donner plus de moyens, là où il y en a le plus besoin

Mardi 26 mars, à L'heure bleue, Louis Laugier, préfet de l'Isère, le président de la métropole et les maires de cinq communes concernées ont signé officiellement le Contrat de ville 2024-2030 "Engagements quartiers 2030".



Au pupitre, David Queiros, maire de Saint-Martin-d'Hères ; à droite, Christophe Ferrari, président de la Métropole et maire de Pont-de-Claix et Amandine Demore, maire d'Échirolles. À gauche Louisa Laib, adjointe à la politique de la ville, Pont-de-Claix, Franck Longo, maire de Fontaine et Éric Piolle, maire de Grenoble.

Le Contrat de ville permet de mettre en œuvre les actions de la politique de la ville dans les quartiers les plus défavorisés par l'octroi de subventions à des projets visant à réduire les inégalités sociales. Il est piloté au niveau local par Grenoble Alpes Métropole qui, pour l'année 2024, y consacre 1,4 million d'euros de son budget. Ses grandes orientations ont été adoptées par le Conseil municipal en février dernier. Le maire rappelant à l'occasion « l'engagement de longue date de la commune, accompagnée de ses partenaires, en faveur des quartiers en politique de la ville. Nous partageons pleinement les grands axes de ce contrat en termes d'égalité et de citoyenneté, de cohésion sociale, de cadre de vie, de renouvellement urbain, de renouvellement économique et d'emploi ».

Dix quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV)

Un QPV est défini par décret, totalise plus de 1 000 habitants et la majorité de sa population dispose d'un revenu inférieur à 60 % du revenu médian. Sur cette base, à l'échelle métropolitaine, dix quartiers ont été retenus. Un est situé à Saint-Martin-d'Hères et compte 3 200 habitants. Il s'agit des secteurs Renaudie, Champberton et Henri Wallon. Dans le précédent Contrat de ville, ce dernier était inscrit en Quartier en vigilance active (QVA), classification que l'État a depuis supprimé.

Donner plus de moyens, là où il y en a le plus besoin

Quatre grands axes ont été définis en lien avec l'État, les municipalités, mais aussi

avec les associations, habitants, collectivités, institutions et bailleurs sociaux. Ils sont ensuite priorisés, quartier par quartier, et au plus près des besoins recensés. L'axe égalité s'attache à la lutte contre les discriminations vécues par les habitants, à l'égalité entre les femmes et les hommes ou encore à la participation citoyenne. Viennent ensuite l'emploi – le niveau de chômage et d'accès à l'emploi restent des problématiques deux à trois fois plus fortes en QPV que dans le reste de la métropole – et la cohésion sociale puisque les inégalités touchent les différents aspects de la vie : éducation, santé, culture, sport, prévention de la délinquance, etc. Le quatrième et dernier axe, la transition écologique, est une nouvelle thématique intégrée au Contrat de ville ; elle englobe, notamment, les questions d'habitat, d'urbanisme, d'alimentation et de consommation.

Émancipation, qualité de vie et bien-être

À Saint-Martin-d'Hères, la concertation menée localement auprès d'habitants, des services municipaux et des partenaires de proximité ont permis d'établir trois priorités d'intervention : favoriser l'émancipation dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation et de la parentalité ; améliorer la qualité de vie au quotidien ainsi que le lien social et favoriser l'accès au soin et le bien-être par la médiation et la lutte contre l'isolement. Des domaines pour lesquels la collectivité est déjà engagée et que le nouveau Contrat de ville va permettre d'approfondir et d'élargir. // NP



Le quartier Henri Wallon a intégré le nouveau Contrat de ville.



Visite de quartier secteurs Henri Wallon - Éssartié - parc Jo Blanchon

Les habitants prennent la parole

Le cycle des visites de quartier initié en septembre dernier a repris le 6 avril. Ce jour-là, sous un beau soleil, le maire, David Queiros, accompagné de la 1^{re} adjointe, Michelle Veyret et d'élus de l'équipe municipale ont rencontré les Martinérois et répondu à leurs questions.

En préambule à chaque rencontre, le maire a précisé que tous les sujets pouvaient être abordés et souligné qu'ils seraient traités afin que toutes les interrogations reçoivent une réponse adéquate. Puis les questions

ont fusé à propos de véhicules stationnés en sens inverse de la circulation, verbalisés par la police municipale. Le maire a rappelé la loi en précisant que le Code de la route interdit cette manœuvre dangereuse pour la circulation.

Des thèmes communs soulevés

Les principales préoccupations de la vingtaine de personnes présentes aux points de rencontre tournaient essentiellement autour de sujets de sécurité des piétons, de vitesse excessive dans des quartiers, pourtant limitée à 30 km/h, de bruit tard en soirée, notamment aux abords du parc Jo Blanchon, l'été. Les chiens divaguant et les maîtres ne ramassant pas les déjections de leur

animal furent aussi des désagréments soulevés par des riverains place Frida Kahlo ou à proximité de la rue Albert Samain.

Un dialogue apaisé et des points positifs

Si les échanges étaient parfois soutenus, ils se sont déroulés avec sérénité et, surtout, dans un esprit de conciliation mutuelle. Rue de la Pasionaria, des habitants ont tenu à remercier la Ville pour la pose d'arceaux à vélos supplémentaires, ainsi que pour l'ajout de bancs au parc Jo Blanchon.

La visite s'est achevée par le quartier Henri Wallon, dans les locaux du service jeunesse, où un rafraîchissement attendait les habitants. // KS



La "D" file au nord !

Le Smmag, en étroite collaboration avec la Ville, a décidé de prolonger la ligne D du tram jusqu'à la gare de Grenoble. Elle sera raccordée aux réseaux des lignes A et B. Ce prolongement offrira aux usagers une liaison directe vers le CHU et la gare de Grenoble. Dans l'autre sens, elle donnera accès au pôle de vie Neyrpic depuis le centre-ville grenoblois. Les travaux, estimés à 7 M€, seront effectués cet été. De ce fait, des perturbations sont à prévoir. Du 3 juin au 23 août, coupure du tram D. Du 3 au 30 juin, circulation de la ligne C uniquement entre les arrêts Le Prisme et Flandrin Valmy. Du 1^{er} juillet au 23 août, interruption de la ligne C et circulation du tram B uniquement entre Oxford et Grand Sablon. Des bus relais seront mis en place pour les lignes B, C et D. Ils assureront la liaison entre les stations non desservies. // HO

>> **Avant :** 6 arrêts et 2,6 km de rails
>> **Après :** 18 arrêts et 8 km de rails

Immigration et trajectoires de vie : un parcours semé d'embûches



© Stéphanie Nelson



© KS

Chelsea Onyango
Étudiante en master 1 économie du développement international à l'UGA

Saint-Martin-d'Hères compte 16 % de sa population d'origine étrangère. La municipalité, très sensible à son intégration, a tutoré des étudiants de l'UGA. Chapeautés par le service politique de la ville et Gestion urbaine et sociale de proximité (GUSP), ils ont enquêté sur l'impact de l'immigration et les trajectoires de vie.

Quel était le cadre de votre tutorat avec la Ville ?

Notre groupe d'étudiants, constitué de Kokouvi-Patrice Agbeve, Keita Mamery et moi-même, s'est rapproché des services de la Ville qui ont ensuite relayé notre demande auprès des maisons de quartier Louis Aragon et Gabriel Péri.

Comment avez-vous procédé pour réaliser votre enquête ?

Nous avons construit ensemble le questionnaire qui comportait trois grands axes : comprendre le parcours des migrants ; repérer leurs difficultés et, enfin, déterminer un schéma d'amélioration de leur intégration. Nous sommes donc allés, durant un mois, au devant des habitants et avons mené des entretiens collectifs dans les locaux de la GUSP, et individuels lors des ateliers socio-linguistiques dans les maisons de quartier. Notre étude a identifié sept pays d'origine différents : Algérie, Côte-d'Ivoire, Guinée, Kosovo, Maroc, Mexique et Turquie.

Qu'en concluez-vous ?

Nous avons constaté que, sur un panel de quarante répondants, les femmes étaient majoritaires à 87 %. Les points bloquants que nous avons recensés relevaient en premier lieu de la barrière de la langue et de difficultés administratives. Ensuite, venait la question de la recherche d'emploi et de ses processus ; puis le parcours scolaire, comment se perfectionner ou apprendre différentes matières. La problématique de l'inscription dans un établissement scolaire est revenue souvent au cours de nos investigations ; avec aussi l'accessibilité à un logement social : en connaître les filières et les démarches à effectuer. Il est ressorti, par ailleurs, que la majorité des personnes interrogées n'a pas une connaissance suffisante des dispositifs d'accompagnement sociaux existants mis en œuvre par la commune.

Quelles préconisations pour remédier aux situations identifiées ?

Les répondants nous ont fait part d'un manque d'in-

formation sur les aides possibles pour répondre à leurs besoins. D'autres n'étaient pas satisfaits du soutien proposé par France travail (ex-Pôle emploi). Ils auraient aussi souhaité avoir une "personne ressource" dédiée à leur situation, notamment sur les besoins sociaux.

Enfin, les participants étaient satisfaits de la restitution publique faite le 21 mars, à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination des discriminations raciales. Ils ont eu le sentiment d'être entendus, d'avoir pu parler de leur parcours et d'avoir obtenu ainsi une visibilité. Ils ont trouvé cette action très enrichissante. // *Propos recueillis par KS*

Conseil municipal du 10 avril

Programme local de l'habitat, un défi pour demain

Lors de la séance du 10 avril, le Conseil municipal – comme les 49 communes de la Métropole – a rendu un avis favorable sur le projet du Programme local de l'habitat 2025-2030 (PLH) qui sera adopté définitivement en Conseil métropolitain, fin 2024.



© Stéphanie Nelson

La Ville porte des objectifs ambitieux via ce PLH 2025-2030. Elle vise un équilibre fort entre la construction de logements sociaux et en accession privée ; la réhabilitation de ses parcs privés, comme publics. Sur les six années à venir, l'objectif total de créations de logements sera de plus 950, incluant 220 logements sociaux avec des projets diffus le long de l'avenue Ambroise Croizat, un quartier durable sur les secteurs Paul Bert et Paul Éluard, et sur ceux émergeant du renouvellement urbain avenue Gabriel Péri (polarité Nord-Est).

Prochaine séance

Mercredi 29 mai à 18 h en Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la Ville

En ligne

Retrouvez l'ensemble des délibérations sur saintmartindheres.fr

Un accompagnement des copropriétés fragilisées soutenu

Pour les réhabilitations, la commune accompagne les copropriétés via Mur|Mur. Elle maintient ses financements ajustés aux revenus des ménages. Pour le parc social, la Ville soutient la réhabilitation de l'ensemble Les 4 Seigneurs (80 logements) qui finalise le renouvellement urbain Champberton - Renaudie - La Plaine. Elle demande en outre que les résidences Jules Vallès (80 logements) et Les Platanes (200 logements) soient inclus en priorité au PLH.

À l'échelle métropolitaine, 80 % de la production de logement social se fera au sein des communes déficitaires, dans un souci de rééquilibrage et de solidarité. Pour l'accession sociale permettant un parcours résidentiel pour les habitants à faible revenu, la Ville ne voulait

pas être pénalisée. Elle a été partiellement entendue avec une proposition de réévaluation de l'accession sociale à 60 logements sur la durée du PLH. Elle reste vigilante sur les programmes de reconstitution des logements sociaux étudiants démolis ou fermés, ainsi que sur ceux intégrés aux dynamiques sociales des quartiers, comme la Kolocation à projet solidaire (Kaps) à Renaudie, menée en partenariat avec le Crous et l'Afev, une association étudiante d'aide aux jeunes. Enfin, la Ville déplore le manque d'une politique nationale de l'habitat, d'autant plus qu'à Saint-Martin-d'Hères, la situation est aggravée par des difficultés croissantes dues au pouvoir d'achat amoindri d'une partie de la population fragilisée qui ont notamment accru ses demandes de logement social. //

MÉTROPOLE

Section centrale de l'avenue Gabriel Péri : des changements à venir !

La Ville et Grenoble Alpes Métropole participent au réaménagement de l'avenue Gabriel Péri. Le Conseil métropolitain du 29 mars a validé le périmètre de prise en compte des travaux publics sur ce secteur d'environ 20 hectares.

Des études permettant d'élaborer le projet de requalification urbaine du secteur Gabriel Péri, allant de la rue Georges Sadoul à l'avenue Doyen Louis Weil, sont engagées par la Ville et la Métropole. Les activités commerciales, présentes le long de l'avenue, exploitent de manière monofonctionnelle le foncier, et les bâtiments, énergivores et vieillissants, adoptent les codes de l'urbanisme et de l'architect-



Vue sur la section centrale de l'avenue Gabriel Péri depuis le chantier Neyrpic.

1944-2024

Il y a 80 ans, la France se libérait

Alors que le pays s'apprête à commémorer, par un ensemble de manifestations jusqu'en 2025, le 80^e anniversaire des débarquements, de la Libération de la France et de la Victoire sur le nazisme, trente-six portraits installés à travers la ville honorent des Résistants.

Dès le mois de mai, les commémorations relatives à la Seconde Guerre mondiale revêtiront une connotation particulière. Elles vont honorer, pour leur engagement, des femmes et des hommes français et étrangers de tous âges, milieux sociaux et opinions confondus. Ces résistants, déportés et internés se sont dressés contre l'occupant nazi au péril de leur vie.

Afin de commémorer leur courage et leur combat pour une France libre, trente-six portraits de grandes dimensions, en noir et blanc, sont exposés dans les rues et les quartiers qu'ils ont défendus ou habités, aux façades de certains bâtiments communaux, sur l'espace public et à proximité des monuments aux morts. Leurs visages resteront visibles jusqu'au 8 mai 2025.

Lundi 27 mai, à 11 h, sur la place du CNR, à l'occasion de la Journée qui lui est dédiée, l'ensemble de la Résistance sera honorée. Le jeudi 22 août (11 h), au pied du monument aux morts de la Galochère, l'équipe municipale, le Comité de liaison des anciens combattants de Saint-Martin-d'Hères et les



© NP

habitants célébreront les 80 ans de la libération de la ville. En septembre, la programmation des Journées européennes du patrimoine et du matrimoine mettra elle aussi à l'honneur cet événement. // KS

Élections européennes : c'est dimanche 9 juin !

Les élections européennes se dérouleront le dimanche 9 juin.

À Saint-Martin-d'Hères, les 22 bureaux de vote seront ouverts de 8 h à 18 h.

Pour voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. Le jour du scrutin, il suffit de se présenter dans son bureau de vote avec sa carte d'électeur (sur laquelle figurent les numéro et nom du bureau de vote) et une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire...). Les personnes inscrites mais ne possédant pas leur carte d'électeur peuvent voter sur présentation d'une pièce d'identité.

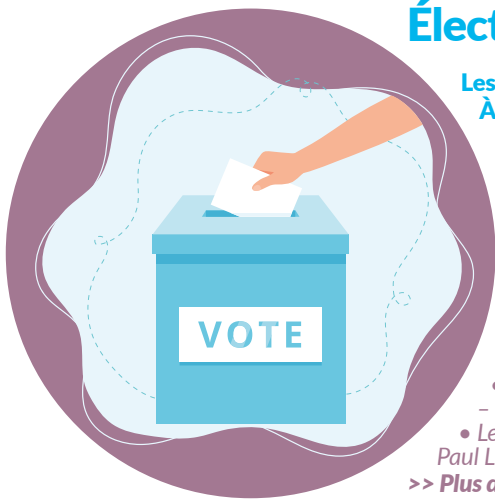
>> Les personnes étant dans l'impossibilité de se rendre aux urnes le 9 juin peuvent donner procuration à un proche : maprocuration.gouv.fr //

À noter :

- Le bureau n°3 – anciennement situé à l'école élémentaire Paul Langevin – est déplacé à l'école maternelle Paul Langevin.

- Les bureaux n°9 et 10, ne changent pas de lieu, mais l'école Saint-Just a été renommée Paul Langevin.

>> Plus d'infos : info.gouv.fr/les-priorites/europeennes2024



© NP

ture commerciale des années 1970. Partant de ce constat, cette transformation vise à passer d'un axe autoroutier à une avenue apaisée et d'une zone commerciale à un quartier urbain.

Les conditions urbaines de réalisation du projet

Dans le Plan local d'urbanisme intercommunal, la Métropole a traduit des évolutions

réglementaires telles que le zonage. Son objectif : fixer les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

Requalification de voirie, espaces verts, logements : une nécessité

Pour répondre aux enjeux climatiques et aux besoins des futurs habitants et usagers, il est nécessaire, entre autres, de désimper-

méabiliser les sols, de planter des arbres conformément au Plan canopée ; d'insérer une Chronovélo... Au regard des changements, la Ville sera en droit de délivrer un sursis à statuer. Il aura pour effet d'interdire, temporairement, la réalisation d'opérations contraires aux objectifs de renouvellement. // HO



© BT

Ibrahima-Sory Oularé

« Laisser ma trace... »

Parti seul de Guinée Conakry à 14 ans, Ibrahima-Sory Oularé foule le sol français deux ans plus tard. Il a traversé l'Afrique d'ouest en est puis, après un bref séjour en Italie, a rejoint Grenoble.

Lorsqu'il arrive en Isère, il ne connaît personne. « J'étais perdu, dans un monde différent », relate-t-il sobrement. « Au décès de ma maman, un oncle maternel m'a pris en charge et a suivi ma scolarité. » Très vite indépendant, par nécessité, Ibrahima ne rêvait que d'une chose. « Je voulais aller à l'université, devenir médecin ou footballeur. Un jour j'ai voyagé seul au Sénégal pour faire une détection, ça n'a pas marché, j'étais très déçu. Alors, j'ai décidé de quitter le pays. » Son objectif ? La France qu'il connaissait via ses clubs emblématiques. Et d'expliquer d'une voix posée : « Le foot c'est vraiment une grande passion que je pratique encore. Ce sport m'est utile tant pour le mental, la dépense physique, que pour la stratégie. »

Dès son arrivée à Grenoble, Ibrahima est pris en charge par l'Adate, une association d'aide aux migrants. Il se souvient : « J'ai beaucoup bougé et eu différentes familles d'accueil. Aujourd'hui, je vis à Renaudie avec Quentin, mon père adoptif. Je prépare un CAP de pâtissier en alternance dans une enseigne de l'avenue Gabriel Péri. Je révise aussi le Code de la route, pour passer mon permis. » Il a été

solitaire toute sa vie et a veillé à conserver son intégrité. Son côté têtu l'a sauvé bien des fois et il est toujours resté le même. « Ce sont les rencontres faites au cours de mon long voyage qui m'ont forgé... Quand j'ai fui, je n'ai rien dit. Je ne savais pas si j'allais en réchapper et ma hantise

“ Pour moi, il n'y a rien d'impossible en ce monde. Tout ce que j'ai appris, c'est du vécu, j'ai sondé l'âme humaine. ”

était de mourir sans que personne ne sache où j'étais ». Il reprend, déterminé : « Mon cap principal est de m'intégrer en France, trouver ma place, aider les autres. »

Ibrahima s'est engagé auprès des Restos du Cœur avec qui il fait les “ramasses”. « J'ai le contact facile car j'ai grandi dans une grande famille. Mon peuple vient de loin, je sais d'où je viens. J'ai aussi besoin que l'on me fasse confiance. Pour moi, il

n'y a rien d'impossible en ce monde. Tout ce que j'ai appris c'est du vécu, j'ai sondé l'âme humaine », dit-il en souriant. Par cet engagement, Ibrahima se sent reconnu. « J'ai un grand besoin de vie sociale. Bien des personnes m'ont tendu la main. Je leur en suis reconnaissant. » Ainsi, le jeune homme s'exerce seul chez lui en confectionnant des gâteaux pour l'association. Et, revenant sur ses études, « en mai je passerai mes examens, je suis fier de relever ce défi. Je voudrais laisser ma trace, venir en aide ; parce que quand on fait le bien, le bien nous revient. Je suis altruiste et j'ai vraiment envie de m'accomplir. J'ai connu l'intérim en restauration collective, c'était très dur. Mais avec ce premier salaire, j'ai pu acheter un vélo ! », raconte le jeune homme épris de liberté et d'indépendance.

À 24 ans, il trace sa route, ne perd de vue ni ses objectifs ni son sens de l'humour. Souhaitons-lui d'atteindre son but, enfin. // KS

© NP



La mémoire s'inscrit dans l'espace public

Jeudi 25 avril, le maire et les élus, entourés des membres du Collectif 25 Avril ont célébré le cinquantième anniversaire de la révolution portugaise en dénommant un espace public en bordure du pôle de vie Neyrpic "Place de la révolution des Œillets - 25 avril 1974 - Portugal". Le maire s'est dit honoré de commémorer cet événement *« marquant la fin d'un régime dictatorial, colonialiste et impérialiste, privateur de toute émancipation collective et individuelle. »*

Le samedi précédent, en collaboration avec la Ville et en présence du maire et d'André Cordeiro, Consul général du Portugal à Lyon, le Collectif 25 Avril, fêtait ce cinquantième à L'heure bleue. Exposition, conférence, dégustation de mets portugais et concert de Fado ont rythmé cette soirée hautement symbolique. //



© Stéphanie Nelson



24 avril 1915, une date symbolique

Le maire, David Queiros, Michelle Veyret, 1^{re} adjointe, les représentants du collectif des associations arméniennes et les habitants se sont rassemblés, mercredi 24 avril, pour commémorer le génocide arménien. « Nous continuerons de nous retrouver ici, pour réaffirmer notre résistance. Une résistance au négationnisme et aux interprétations erronées de l'histoire. Mais également, la résistance face à la manipulation et à l'oppression de tous les peuples. »

© HO

Reportage sur la chaîne Youtube
"Ville de Saint-Martin-d'Hères"



Vers un premier emploi

Le Forum jobs d'été proposé les 20 et 23 mars et le 3 avril, au Pôle information jeunesse, a remporté un franc succès avec une centaine de visiteurs. Ces jeunes, essentiellement des 18-20 ans en quasi-parité, sont venus se renseigner, rédiger un CV ou encore passer un entretien fictif avec les partenaires présents. Ils ont également candidaté auprès des recruteurs des services enfance ou ressources humaines de la Ville, sur des postes estivaux.

DR

BON
SPORT

LE BON SPORT MARTINÉROIS REVIENT !

En 2023,
353
jeunes
ont bénéficié de
ce soutien à la
pratique sportive

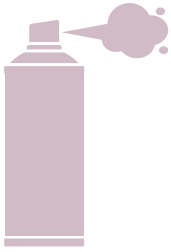


Une conférence autour du couple Manouchian

Vendredi 5 avril, à l'invitation de la Société des lectrices et lecteurs de l'Humanité, le journaliste, essayiste et romancier Gérard Streiff a tenu une conférence autour de son livre Missak et Mélinée Manouchian - Un couple en Résistance. À l'issue de la présentation des époux, de leur parcours, des martyrs de l'Affiche rouge, des Francs-tireurs et partisans - Main d'œuvre immigrée (FTP-MOI) par l'auteur, la soirée s'est poursuivie par un échange avec l'assistance.

DR





FRESQUES STREET ART

31 dans la ville,
dont **9** sur le campus
4 nouvelles à découvrir en juin

Rappel : le brûlage des déchets verts est interdit et passible d'une amende. Ils doivent être impérativement déposés en déchetterie (horaires en page 30).

Tout savoir sur la copropriété ? La GUSP et la CLCV organisent quatre Cafés-copro, les 21, 28, 30 mai et 11 juin - 3 avenue du 8 Mai 1945. Gratuit sur inscription : GUSP (caroline.cialdella@saintmartindheres.fr - 04 56 59 92 27), CLCV (c.emery@clcv-38.fr - 04 76 23 50 15).

Précision : le projet de campus industriel visant à accompagner le développement des entreprises en devenir et l'industrialisation des dispositifs médicaux dans le domaine des "MedTech, DeepTech et Microsystèmes" est porté par le seul Groupe DOLIAM. Il a noué avec Linksiium un partenariat dont le but est de transférer des startups vers l'étape d'industrialisation.

La flore en vedette !

Rendez-vous incontournable du printemps, le Marché aux fleurs a tenu ses promesses ! Les visiteurs avaient largement de quoi agrémenter leurs jardins, terrasses et balcons auprès des horticulteurs, pépiniéristes et producteurs présents sur la place du 24 Avril 1915. Tout au long de la journée, chacun pouvait également s'informer, prendre des conseils avisés auprès des partenaires et des services de la Ville ; sans oublier de participer aux différentes animations et d'aller admirer l'aménagement paysager réalisé par le service municipal des espaces verts, toujours prisé du public.



© M



Un vidéo-projecteur interactif

Une classe de CE1 de l'école Henri Barbusse a reçu la visite du maire, David Queiros, accompagné des élus Élisabeth Hernandez et Kristof Domenech et de responsables de l'Éducation nationale. Ils ont assisté à la démonstration d'un nouveau vidéoprojecteur interactif remplaçant la dotation aux écoles en remplacement des anciens tableaux noirs.

© KS

De la culture au quartier Henri Wallon

Animations, présence de l'Épisol, spectacle de cirque Étranges étrangers, orchestré par la Cie Kilombo... Jeudi 11 avril, les habitants du quartier Henri Wallon ont vibré au rythme des 10 jours de la culture, organisé par la Ville et la Métropole.



DR

Vos maisons de quartier

La notion de solidarité est solidement ancrée au cœur des politiques sociales de proximité conduites par le CCAS. Réparties sur tout le territoire, les cinq maisons de quartier déploient leurs initiatives à destination des différents publics. Elles participent à la lutte contre les inégalités, accompagnent et soutiennent les parents.

Elles s'appuient sur les compétences des professionnels de l'action sociale de proximité qui identifient les besoins spécifiques des familles. Elles créent du lien social via différentes actions et ateliers, coanimés par des habitants impliqués dans la vie de leur quartier. Le tout avec convivialité et bonne humeur. // KS



Maison de quartier **Louis Aragon**
→ 27 rue Chante-Grenouille
04 76 24 80 10 ↩



Maison de quartier **Gabriel Péri**
→ 16 rue Pierre Brossolette
04 76 54 32 74 ↩



Maison de quartier **Paul Bert**
→ 4 rue Frédéric Chopin
04 76 24 63 56 ↩

er, tisseuses de liens

L'action sociale de proximité, portée par le CCAS, s'organise autour des cinq maisons de quartier, toutes agréées centre social, par la Caf. Ces lieux sont des espaces d'échanges, de rencontres, de soutien d'accompagnement, de divertissement et d'activités. Les Martinérois peuvent également faire part de leurs envies et initiatives, pour dynamiser la vie locale. Des associations, des bénévoles, et des collectifs d'habitants viennent enrichir le quotidien des maisons de quartier. Dans certaines structures, les usagers ont accès à différents services municipaux tels que la médiathèque et les directions éducation-enfance.

Définis dans le cadre du projet social de territoire, ces enjeux prioritaires visent à consolider la participation et à soutenir les initiatives habitantes ; à guider les publics face à la dématérialisation des démarches administratives et faciliter

Des enjeux prioritaires



l'accès aux droits ; à travailler en collaboration avec le service jeunesse ; à développer du lien avec les associations et accompagner la population dans les transitions sociales en termes de mobilité (transport en commun, vélo...) et d'alimentation (manger plus écoresponsable, plus équilibré...).

Des équipes pluridisciplinaires

Les actions sont mises en œuvre par des équipes pluridisciplinaires. Leurs rôles : accueillir, écouter, faire participer les habitants et ce, quel que soit leur lieu d'habitation. Cette "mobilité" crée du lien social entre les Martinérois et leur fait découvrir de nouvelles activités. // HO

Les Martinérois de plus en plus connectés

Parmi toutes les inégalités, la fracture numérique est sûrement l'une de celles dont on entend le moins parler. Elle est pourtant bien réelle et est loin de toucher uniquement les personnes âgées.

15 %, c'est la part des Français qui ne disposent pas des compétences numériques de base ou ne peuvent accéder aux ressources classiques (Internet, ordinateur, etc.), selon l'Insee. En 2022, l'action publique pour lutter contre cette inégalité s'est encore étoffée. Le CCAS a réuni 15 acteurs locaux pour former la coordination numérique de la ville. Celle-ci a renforcé la complémentarité et la lisibilité d'une offre dont les maisons

de quartier ont été les piliers. Ces dernières proposent de l'accompagnement individuel et des formations, ainsi que des bornes informatiques, utilisées près de 1 200 fois l'année dernière. Accès aux droits à la santé, sensibilisation aux risques liés à Internet, aide dans la recherche d'un logement ou simple "coup de pouce" pour une démarche en ligne ; l'offre proposée est aussi variée que la population martinéroise. Menés en partenariat avec Grenoble



© RM

Alpes Métropole, les ateliers "Autonomie numérique" et "Accès aux droits", comprenant chacun 5 séances d'1h30, ont réuni 27 par-

ticipants. Familles, adolescents, seniors et jeunes actifs peuvent se renseigner dès à présent auprès de leur maison de quartier. // RM



J'ai un ordinateur que je n'utilisais pas à 100 %. Alors, lorsqu'une collègue m'a parlé des ateliers numériques, je me suis inscrite. Nous avons appris beaucoup de choses, comme payer ses factures ou gérer sa boîte mail... Désormais, je suis beaucoup plus à l'aise. Je n'ai plus besoin de solliciter mon ami pour des conseils. Je vais passer une formation d'hôtesse de caisse alors il faut que je progresse encore. Je compte suivre d'autres ateliers. //

FLORE ESSIS COUTURIÈRE



Maison de quartier **Fernand Texier**
163 avenue Ambroise Croizat
04 76 60 90 24



Maison de quartier **Romain Rolland**
5 avenue Romain Rolland
04 76 24 84 00

S'impliquer dans la vie de quartier

Le fonds de participation des habitants favorise les initiatives locales et renforce le lien social.

Atelier autour des langues, permaculture ou fanfare musicale, les succès ne manquent pas pour illustrer la richesse des idées portées par les habitants. Abondé par l'État et la collectivité, ce fonds offre un soutien financier pouvant atteindre jusqu'à 800 euros, ou 80 % du budget total du projet. Il cible spécifiquement les initiatives à impact rapide, élaborées par et pour les résidents. Chaque année, le secteur bénéficiant du statut de quartier prioritaire de la politique de la ville se voit allouer une enveloppe de 4 000 euros. Une autre, de 6 000 euros, concerne tout le reste du territoire communal. L'année passée, 20 projets, sur les 24 présentés



© RM

ont été sélectionnés, permettant d'attribuer la quasi-totalité du montant alloué (9 730 €). Les personnes seules, les collectifs informels, ainsi que les associations peuvent candidater en allant retirer un dossier auprès de leur maison de quartier. Un comité d'attribution, composé exclusivement d'habitants volontaires, se réunit tous les mois afin de sélectionner les lauréats. En facilitant l'expression d'une parole collective et en

mettant les citoyens en position de décideurs, ce fonds encourage l'implication des Martinérois. // RM



C'est un vrai plaisir de mener à bien un projet utile à nos voisins, en partant de rien. Pour "Enfants Polyglottes", Coline, Besma, Lucia, Manuel et moi avons reçu 750 euros, cela comporte donc aussi des responsabilités. Grâce à cette somme, nous avons acheté du matériel et organisons des ateliers pour que les tout-petits s'immergent dans les sonorités de langues différentes. Nos enfants doivent être fiers de parler d'autres langues que le français. // RADIA ATTAWHEEL PROFESSEURE D'ANGLAIS



En 2021, ma fille et moi participions aux activités de la maison de quartier lorsque l'on m'a proposé d'intégrer le comité d'attribution. Depuis, j'ai auditionné une cinquantaine de projets. Attribuer ces sommes d'argent peut être vu comme une prise de risque mais, avec l'expérience, on sait reconnaître les forces d'une idée et ce sur quoi les habitants devront être accompagnés. Le projet doit être rassembleur, c'est le plus important. // THIERRY BLAMPEY INGÉNIEUR

Des temps forts au fil des saisons

Outre leurs actions quotidiennes, avec et pour les habitants, les maisons de quartier organisent plusieurs temps forts au fil des saisons.



© Stéphanie Nelson

Fête de l'hiver, du printemps, journées portes ouvertes à l'automne, activités estivales... Ces événements, régulièrement organisés sur le parvis des maisons de quartier, ont pour vocation de réunir les habitants,

en créant du lien, de la cohésion sociale et des relations intergénérationnelles. Lors des périodes de vacances scolaires, les équipes et les

nombreux bénévoles offrent aux Martinérois un large éventail d'activités. Agir hors des maisons de quartier, dans les parcs, sur

les places fait rayonner les actions des équipes. À titre d'exemples : clôture de la saison estivale au parc Pré Ruffier ; présence lors des cinémas en plein air sur la place Karl Marx, au parc Jo Blanchon, ou encore lors du forum "La Maison géante" organisé dans le cadre des 1 000 premiers jours de l'enfant à L'heure bleue. Cette présence hors des murs facilite la rencontre avec des personnes précaires, isolées ou ne fréquentant pas les maisons de quartier. // HO



2 320 appels téléphoniques*



Accueil, bornes numériques, accès aux droits
8 471 passages*



Bornes numériques
1 185 passages*



Ateliers numériques
27 participants*

La solidarité comme point d'orgue

Les Conseillères en économie sociale et familiale (CESF) soutiennent le développement d'actions de solidarité et accompagnent leurs publics, en s'adressant directement aux habitants et aux familles.

Les animations tournées vers l'entraide concerne un large public : aînés, familles, enfants et adolescents, ainsi que les personnes porteuses de handicap. Plusieurs activités proposées par les CESF ont pour but d'inciter les habitants à s'engager dans des actions solidaires au sein du territoire. C'est le cas des

"Boîtes-cadeaux" de Noël décorées, remplies d'objets et de produits d'hygiène – issus eux-mêmes de dons d'habitants – qui sont remises aux sans-abri lors des fêtes de fin d'année, par l'intermédiaire du Samu social. D'autres initiatives, accompagnées par les professionnelles des maisons de quar-



Noël 2023 : l'équipe des bénévoles et du CCAS, lors de la remise des "Boîtes-cadeaux solidaires".

DR

tier, sont plutôt à l'instigation d'habitants ou de bénévoles associatifs, à l'instar des ate-

liers de confection de tricots et sacs solidaires offerts ensuite aux associations caritatives du territoire (Secours populaire, Restos Bébés du cœur, etc.). Le CCAS a pour mission de soutenir ces initiatives en mettant à disposition des locaux et du matériel nécessaires à leur bon déroulement. // KS



J'habite à Péri depuis 47 ans. L'atelier tricot et petits bricolages a démarré de manière autonome il y a 7 ans. Aujourd'hui, nous sommes deux référentes, Jeannette Escalon et moi. Quand les maisons de quartier ont pris la main, on a continué car on était un groupe soudé d'habitantes, avec une bonne dynamique. On crée avec du matériel de mercerie, des tissus et de la laine de récup'. Il est important que les gens s'emparent du lieu et le fassent vivre en toute convivialité. // JOCELYNE CORRAL HABITANTE

Avec et pour les familles



DR

Le "Labo des parents d'ado" se réunit une fois tous les deux mois. Les parents qui le souhaitent exposent leurs difficultés. Souvent, nous constatons qu'elles sont vécues par beaucoup. Nous partageons les solutions qui peuvent nous permettre de les dépasser. Le "Labo" est un vrai point d'entrée où chacun peut s'exprimer en présence de professionnelles que nous pouvons rencontrer individuellement si le besoin s'en fait ressentir. Globalement, ce qui ressort, c'est l'inquiétude qui nous étreint quant à l'avenir de nos enfants. Alors, forcément, des liens se créent, nous nous entraînons. // SAÏDA MACHRAOUI-AZZOUZ MAMAN D'EMNA ET MOHAMED-AMIN



Les maisons de quartier sont agréées "centres sociaux". Dans ce cadre, la Caf confie au CCAS une mission de développement d'un projet spécifique, avec et pour les familles.

Il se déploie autour de trois axes : repérer les problématiques et questionnements des parents, ainsi que leurs besoins, attentes et ressources ; les soutenir, les conseiller, les orienter et les accompagner dans leur rôle édu-

catif par le développement et l'animation d'actions collectives ; coordonner l'ensemble des actions de soutien à la parentalité à l'échelle de chaque maison de quartier dans une dynamique de partenariat. Ainsi, concrètement, les différentes actions visent à soutenir le lien parents-enfants ("Récrés familles", "Mercredis en familles", "Se découvrir autrement"...), en même temps qu'elles participent à créer des liens avec d'autres parents et à sortir de l'isole-

ment. D'autres impulsent les échanges entre parents, en présence de professionnels, à partir de leurs vécus, leurs compétences et leurs réflexions autour de l'éducation et de la parentalité. C'est le cas du "Labo des parents d'ado", de l'Université populaire des parents ou encore des ateliers "Être parents, parlons-en" ou encore "La rencontre des parents". Ils peuvent également trouver un soutien au sein des groupes de répit parentaux "Handi'Familles solidaires" et "Parent'aise". // NP



Permanences
vie quotidienne
→ 935 rendez-vous
→ 338 ménages*



Accompagnement
aux vacances
→ + de 40 ménages
reçus*



12 "Temps forts"
de l'été
→ + de 2 000
participants*



Fonds de participation
des habitants
→ 24 projets soutenus pour
un montant de 9 730 €*

*En 2023, dans les cinq maisons de quartier

Aller pas à pas vers l'autonomie



Chaque semaine, treize ateliers sociolinguistiques, répartis dans les cinq maisons de quartier et animés par quinze habitants bénévoles, permettent à plus de 140 apprenants de familiariser avec la langue française.

Ce dispositif, ouvert à tous les Martinérois et cofinancé par la Ville, le CCAS, la Métropole et l'État, s'inscrit dans les missions du CCAS en termes d'accès aux droits, de lien social et de lutte contre l'exclusion. Il vise à rendre les participants plus autonomes, à l'oral et à l'écrit, dans leur vie quotidienne, leurs déplacements et dans l'exercice de leurs démarches administratives. Formés, les bénévoles sont pleinement engagés et accompagnent, pas à pas, dans leur initiation les apprenants de tous niveaux scolaires, en majorité âgés entre 25 et 45 ans et en France depuis moins de cinq ans. En complément, les conseillères en écono-

mie sociale et familiale du CCAS et des professionnels des services municipaux interviennent ponctuellement sur des thématiques spécifiques.

En plus des séances régulières, les ateliers "parler - parler" et les rendez-vous ludiques de l'été, accessibles sans inscription, permettent d'aller plus loin, d'échanger librement, de se rencontrer. Et les sorties collectives sont autant d'occasions de mettre en pratique les apprentissages et de renforcer les liens amicaux nés au fil des ateliers. // NP

Équatorienne, je suis venue à Saint-Martin-d'Hères passer mes vacances d'été en 2021 : j'ai rencontré l'amour. Alors, depuis début 2022, je vis ici ! J'ai tout de suite intégré un atelier sociolinguistique. Aujourd'hui, je suis dans le groupe "avancé". J'apprends l'expression orale et l'écriture auprès de bénévoles patientes et bienveillantes. Dans mon pays, j'étais journaliste, spécialisée dans le sport. Mon rêve ? Maîtriser suffisamment le français pour pouvoir l'exercer en France. //

CINTHIA LOPEZ APPRENANTE



Être petite-fille de migrants m'a donné une sensibilité particulière et, pour avoir vécu à l'étranger, je mesure les difficultés générées par l'incompréhension de la langue du pays d'accueil. Notre objectif est de les rendre autonomes par l'apprentissage du français, des règles et dispositifs administratifs qui régissent notre société. Dans les ateliers, des liens se tissent, des choses très fortes se passent. Nous leur apprenons autant qu'ils nous apprennent. //

CHRISTINE CASTELLO BÉNÉVOLE DEPUIS 4 ANS

Michelle Veyret



Adjointe aux solidarités

« En 2023, selon le rapport de la Fondation de France, 12 % des Français se trouvaient en situation d'isolement. À Saint-Martin-d'Hères, 45 % des habitants vivent seuls, ça ne signifie pas systématiquement un isolement social mais c'est pour nous une vigilance. Nous avons donc un enjeu important à agir contre cet isolement et à favoriser le lien social. Souvent, il s'agit de personnes rencontrant des difficultés économiques, sans famille ou amis à proximité ou encore perdues dans les démarches vers l'extérieur. De ce fait elles se replient, se sentent exclues, plus considérées comme citoyennes. Les 5 maisons de quartier sont une réponse au plus près des habitants, permettant une écoute et un soutien. Agréées centres sociaux par la Caf, elles ont pour objectifs d'être des lieux de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle. Elles veillent à la mixité, sont des lieux d'animation de la vie sociale où les habitants peuvent s'exprimer, concevoir et réaliser leurs projets. À ce titre, le CCAS anime le projet social de chaque territoire et peut proposer aux personnes seules, aux familles, aux personnes âgées une aide sur les démarches administratives et de la vie quotidienne, la parentalité, tout en veillant au développement des initiatives et des solidarités. Ceci nécessite une veille permanente pour apporter des solutions en adéquation avec les besoins et les préoccupations. Les "allers-vers" sont importants si l'on veut s'adresser aux personnes les plus isolées. Sont également présentes dans les maisons de quartier, selon les cas, une crèche ou la médiathèque et plus récemment le service jeunesse qui a permis que de plus en plus de jeunes les fréquentent et s'investissent dans des projets. La présence des associations est également une richesse et participe à faire vivre ces équipements. Il nous semblait indispensable d'avoir tous ces acteurs réunis en un seul lieu. Leur champ d'action est très large et chaque habitant peut en bénéficier tout au long de sa vie. //

LAURENT TOULEMON

Démographe, chercheur à l'Institut national des études démographiques

En France, la baisse du nombre de naissances contribue au ralentissement de la croissance démographique. Laurent Toulemon, démographe chercheur à l'Institut national des études démographiques, revient sur les spécificités de cette décroissance et sur ses conséquences dans les décennies à venir.

Fécondité : la France "se porte" plutôt bien

La baisse de la natalité de 2023 laisse-t-elle augurer une diminution de la population française ?

La fécondité décroît de 7 % entre 2022 et 2023, passant de 1,8 à 1,67 enfant par femme⁽¹⁾. En baisse, en France, depuis 10 ans, elle fluctue depuis 50 ans. Après le baby-boom de l'après-guerre (1946-1975), la fécondité s'est stabilisée entre 1,7 et 2 enfants par femme, avec un creux au milieu des années 1990 et un point haut en 2010. Le niveau de 2023 est le même que celui de 1993, et il n'est pas certain que la baisse se poursuivra. Grâce à l'augmentation du solde migratoire depuis une décennie, la population de la France devrait continuer à augmenter, au moins jusqu'en 2070. Si la fécondité se maintient à 1,67 enfant par femme, et si le solde migratoire reste stable au niveau de 180 000 migrants nets par an observé depuis 2017, la mortalité poursuivant la baisse prévue par l'Insee dans ses dernières projections de population⁽²⁾, celle-ci atteindrait 72,1 millions en 2070, comparativement à 67,9 millions en 2024 et 68,1 millions en 2070 dans le scénario central de l'Insee⁽³⁾.

À quelle échéance cela pourrait-il intervenir ?

La hausse de la population prolongée jusqu'en 2070 traduit trois évolutions différentes : le changement principal porte sur le nombre de personnes âgées. Les premières générations du baby-boom (nées en 1946) ont aujourd'hui 77 ans et la mortalité va continuer à

baïsser. Le nombre de personnes de plus de 65 ans en France va donc beaucoup augmenter : 14,7 millions en 2024 puis 20,5 en 2070, et le nombre d'habitants de 80 ans au moins va plus que doubler dans les 45 prochaines années (4,1 millions en 2024, 8,7 en 2070), la hausse interviendra surtout dans les vingt prochaines années et cela entraînera des besoins accrus afin d'assurer un mode de vie satisfaisant pour les personnes très âgées.

Aux âges actifs, entre 20 et 65 ans, la population devrait rester stable grâce à l'apport migratoire (37,7 millions en 2024, 37,3 en 2070). Enfin, les moins de 20 ans devraient être un peu moins nombreux (15,9 millions en 2024, 14,1 en 2070), les générations n'étant renouvelées que partiellement avec une fécondité en dessous de 2,1 enfants par femme, le seuil de remplacement en l'absence de migrations.

Quels sont les facteurs possibles de cette baisse ?

La baisse de la fécondité (2 enfants par femme en 2014 ; 1,67 en 2023) n'est pas spécifique à la France. Après la crise de 2008, elle a commencé à chuter fortement dans la plupart des pays développés où elle était élevée : États-Unis, Irlande, Suède, Royaume-Uni, Belgique... Cette baisse a été très faible en France jusqu'en 2014. Notre pays est alors passé devant l'Irlande pour devenir celui de l'Union européenne où la fécondité est la plus élevée, et c'est encore le cas aujourd'hui⁽⁴⁾. La question est alors renversée : pourquoi la baisse

a-t-elle été plus limitée en France qu'ailleurs ? En France, la fécondité est restée pratiquement constante depuis 50 ans, alors que des changements majeurs ont eu lieu dans les comportements familiaux : diffusion de la contraception médicale, légalisation du recours à l'interruption volontaire de grossesse, baisse du mariage et hausse du divorce, diffusion de la cohabitation hors mariage, création du Pacs et accès du mariage aux couples de même sexe.

Quelles en sont les caractéristiques ?

La fécondité baisse cependant dans beaucoup de pays, notamment parmi les jeunes couples. Trois facteurs d'inquiétude sont mis en avant : le réchauffement climatique et l'épuisement des ressources à l'échelle de la planète ; les troubles politiques et les risques de guerre ; les difficultés économiques et l'instabilité professionnelle. Dans une enquête européenne, le troisième facteur est associé aux intentions de fécondité les plus basses. Cette enquête étant en cours en France⁽⁴⁾, nous saurons prochainement ce qu'il en est dans notre pays. // Propos recueillis par KS

⁽¹⁾ insee.fr/fr/statistiques/7750004

⁽²⁾ insee.fr/fr/statistiques/5893969

⁽³⁾ ined.fr/fr/publications/editions/population-et-societes/la-france-toujours-une-exception-demographique-en-europe/

⁽⁴⁾ erfi2.site.ined.fr



Quand la lecture mène à l'art



Dans le cadre de l'événement "Au bonheur de..." consacré aux arts, la médiathèque et les enseignants des écoles élémentaires se sont associés pour faire se rencontrer des élèves et les auteurs-illustrateurs Andy Guérif et Adrien Parlange.

Avec une douzaine de rendez-vous, les 4 et 5 avril, dans les quatre médiathèques et dans certaines écoles partenaires, les auteurs ont expliqué leur métier et leurs processus de création.

Des animations autour du Code de l'Art

À l'école Gabriel Péri, les élèves du CM2 de François Minadakis se sont enquis du prix de fabrication d'un livre, et ont questionné : « Est-ce que tu vis de ton métier d'auteur ? » Andy Guérif répond : « Mon cœur de métier est plutôt

celui de réalisateur de films pédagogiques autour de l'art. » Puis, il a présenté son Code de l'art mettant en miroir, de façon décalée, une soixantaine de panneaux routiers avec des œuvres picturales : une façon amusante de réviser le Code de la route... tout en devenant incollable en histoire de l'art !

Un temps d'échanges sur les techniques picturales

À la médiathèque Romain Rolland, les élèves de CE1 de l'école Condorcet ont fait cercle autour d'Adrien

Parlange et préparé des questions avec leur institutrice. « Pourquoi as-tu décidé de faire ce travail ? Est-ce que c'est facile de réaliser des livres ? » Ou encore, « d'où vient ton inspiration ? » Captivant son auditoire, Adrien Parlange raconte : « Enfant, je dessinais déjà souvent. J'ai continué devenu adulte, en choisissant

le métier d'illustrateur. C'est difficile de créer des livres, mais c'est très agréable. Mon inspiration se traduit sous forme d'idées qui arrivent quand je m'ennuie ou avant de m'endormir. » Il leur a aussi révélé ses « secrets de fabrication » sur la linogravure, technique utilisée dans l'album *La Chambre du lion*. // KS

Adrien Parlange

Auteur-illustrateur et graphiste



J'aime bien réfléchir à la forme qu'aura un livre et travailler avec différentes techniques : signets, découpes, linogravure... Trouver des façons originales de raconter. Quand j'écris, je n'ai qu'une vague idée du public visé. C'est plutôt avec les émotions ressenties par le lecteur que la magie s'opère. Et quand un livre plaît, cela tient à la sensibilité de chacun. Il n'y a pas d'âge type. Tout est important : le format, la technique, les couleurs que je choisis pour renforcer ma narration. Les mots ne sont pas toujours nécessaires, des images simples parlent parfois bien mieux. //



Andy Guérif

Auteur-illustrateur et réalisateur

C'est très agréable de rencontrer son (jeune) public et de collaborer avec les médiathèques et les établissements scolaires de la ville. Je suis resté deux jours dans le cadre de la manifestation "Au bonheur des arts". Actuellement, je peaufine un projet de livre que j'aimerais vraiment finaliser, mais je manque de temps, le cinéma m'occupe énormément ! //

Dernière ligne droite pour Saint-Martin-d'Hères en scène

La saison culturelle se termine par un intéressant mélange des genres. Adèle Zouane fascine d'abord avec *De la mort qui tue*, puis explore avec humour et tendresse les méandres de l'amour. Enfin, la soirée *Baraqué* clôture la saison.



© NicoM-Photographie



© Diane Barbier

Déroutante et émouvante, la représentation d'Adèle Zouane *De la mort qui tue* propose de se plonger dans le plus macabre des thèmes. Pendant une heure, le 17 mai, à l'Espace culturel René Proby, l'artiste membre du collectif Bajour danse et chante pour défier la Grande Faucheuse. Naviguant entre rire et émotion, le public prend enfin le temps d'y penser, de se faire à l'idée. Dès le lendemain, l'auteure est de retour sur scène pour explorer un tout autre registre. À *mes amours* est un récit tou-

chant et drôle qui décrit les différents visages que prennent les sentiments amoureux durant la jeunesse d'une femme. Espérances, émotions, désirs et frustrations, tout y passe ! Pour un week-end sous le signe du théâtre, un billet spécial permet d'assister à ces deux spectacles proposés dans le cadre du Festival des Arts du Récit.

Le 25 mai, la saison se termine à L'heure bleue avec *Baraqué*, une expérience unique mélangeant bal et entraînement sportif sur fond de musique funky. Une

coach de fitness accompagnée de musiciens monte sur scène, non seulement pour renforcer les abdos-fessiers, mais aussi pour remettre en question le culte du corps et la notion d'effort, de plus en plus présents dans notre société. À mi-chemin entre sueur et réflexion, « *Baraqué deviendra vite votre salle de sport préférée.* » Telle est la promesse de la compagnie L'ours à pied. // RM

La nouvelle génération s'expose à Vallès

La galerie municipale d'art contemporain ouvre ses portes à deux jeunes artistes nouvellement diplômées qui présentent *[Dy]visions* : une poignante exposition.

L'École supérieure d'art et design Grenoble-Valence et l'Espace Vallès proposent une seconde exposition en collaboration. Le projet : accompagner la nouvelle génération en mettant à sa disposition les outils nécessaires à sa réussite.

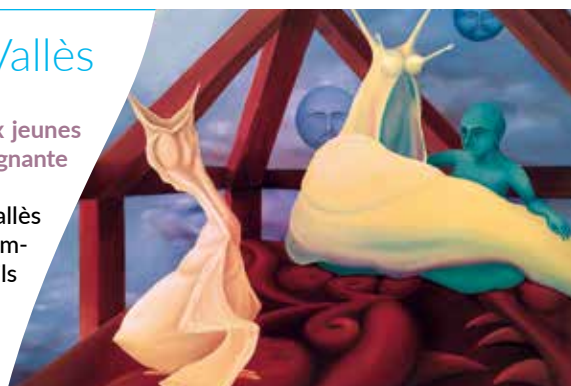
Du 23 mai au 29 juin, Agathe Guignard et Chloé Amato nous livrent deux visions complémentaires d'univers parallèles et oniriques. Inspirée par la musique électronique et les visuels digitaux qui lui sont associés, Agathe Guignard ouvre « *son journal intime* » dans une langue qui trouvera sans nul doute son public. Chloé Amato défend « *l'art populaire, accessible à tous* ». Pour cette raison, et par égard pour la planète, la jeune femme recycle des objets du quotidien, parfois chinés dans la brocante de son oncle. Ses sculptures et installations captivantes illustrent le futur tel qu'il était fantasmé dans les années 1960 et 1970. // RM

[Dy]visions

>> Exposition du 23 mai au 29 juin

>> Vernissage - Jeudi 23 mai à 18 h 30

>> Conférence de Fabrice Nesta "Le monde merveilleux au jardin des délices" ou "What a Wonderful World" - Jeudi 6 juin à 19 h



© Agathe Guignard



© Chloé Amato

Bonne chance Rayan !



© NP

À l'invitation de la Ville et de l'Office municipal des sports (OMS), la grande famille sportive martinéroise et l'équipe municipale ont mis à l'honneur le cycliste Rayan Helal, sélectionné pour les Jeux olympiques de Paris.

Le Martinérois Rayan Helal, coureur cycliste sur piste, spécialiste des épreuves de vitesse, quintuple champion de France, champion d'Europe et du monde à plusieurs reprises en individuel

et par équipes, et médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Tokyo en 2020, sera l'un des représentants de la France aux JO de Paris qui se dérouleront du 26 juillet au 11 août.

Une qualification à la hauteur de son engagement

Que représentent pour Rayan Helal cette seconde qualification suprême et le rêve olympique ? Avec la modestie qui le caractérise, le "pistard", comme on surnomme les coureurs dans le jargon de la discipline, a répondu en peu de mots : « C'est le fruit

d'années de travail pour deux à trois jours d'épreuves. Le respect entre des grands athlètes venus du monde entier, le Graal d'une vie de sportif. »

Le maire, David Queiros, les élus présents, dont Franck Clet, adjoint aux sports, les membres de l'ESSM cyclisme dont est issu le champion, les dirigeants et membres de l'OMS, tous ont dit leur fierté et promis d'être derrière le sportif qui « met tout en œuvre pour maximiser ses chances de victoire » sur les épreuves qui l'attendent. À partir du 5 août, il fusera sur la piste du vélodrome de Saint-Quentin-en-Yvelines

qu'il connaît bien pour y avoir conservé son titre national en individuel lors du championnat de France du 5 janvier dernier. // NP

Pour suivre Rayan !

>> Vitesse par équipe : lundi 5 (17 h - 19 h 40) et mardi 6 (17 h 30 - 19 h 55) août

>> Vitesse en individuel : mercredi 7 (12 h 45 - 15 h 30 et 17 h 30 - 19 h 50), jeudi 8 (17 h - 19 h 55) et vendredi 9 août (14 h - 15 h 45 et 18 h - 19 h 55)
>> Keirin : samedi 10 (17 h - 19 h 50) et dimanche 11 août (11 h - 14 h 15)



DR

Portrait
Rayan Helal

UN MARTINÉROIS PASSIONNÉ DE CYCLISME

Né en 1999 à Saint-Martin-d'Hères, Rayan Helal débute le vélo, dès 6 ans, à l'ESSM cyclisme. « J'ai ensuite découvert la discipline, sur route et piste, grâce à un club proche de chez moi. Il m'a fait goûter à la compétition, j'ai de suite accroché ! Le dépassement de soi, l'adversité, le respect... Il faut savoir surmonter la douleur ! C'est un sport qui nécessite de l'endurance, de l'explosivité et qui procure de l'adréna-

line. » Lorsqu'il n'est pas sur un vélo, Rayan profite de sa famille « elle est très importante pour moi ». Curieux, il aime découvrir de nouvelles choses, s'intéresse aux sports automobiles et extrêmes. « Nous venons de terminer la qualification olympique pour les JO de Paris. La France est donc retenue pour les épreuves de vitesse. » Rayan sera aligné sur l'épreuve de vitesse en individuel, par équipes et le Keirin. « Pour ma part, je reste déterminé et me dis que c'est une chance incroyable d'avoir les JO "à la maison", devant notre public, notre famille ! Cela va être fou et on a tous hâte d'y être. » // HO



C'est quoi tout ce cirque ?

Acrobatie, équilibre, jonglerie...
Cirque en l'Hères fait découvrir la culture circassienne à la maison de quartier Romain Rolland.

Pour sa 3^e année de fonctionnement, l'association a progressé aussi bien en termes d'adhérents – une centaine, soit + 30 % en un an – qu'au niveau de son organisation. En effet, Cirque en l'Hères peut compter sur les bénévoles et les anciennes élèves qui viennent prêter main-forte à l'animatrice, dont Marion Judes, lors des créneaux pour

les jeunes de 3 à 18 ans, et pour les adultes, lors des entraînements libres et des séances "en famille". L'association utilise la salle polyvalente de la maison de quartier Romain Rolland. Elle dispose d'un équipement complet permettant aux adhérents de pratiquer, en toute sécurité, les arts du cirque. Pour 2024, Cirque en l'Hères souhaite continuer de promouvoir la pratique circassienne en direction de nouveaux publics : « De janvier à avril, mise en place de créneaux "baby-cirque", avec les assistantes maternelles ; participation à des projets scolaires, une séance par semaine de février

à Pâques pour les élèves de la maternelle Condorcet, financée par l'association des parents d'élèves... » Et de finir l'année en fanfare, avec une après-midi festive, samedi 22 juin sur la place de la Liberté, en partenariat avec les associations "Village" et la maison de quartier Romain Rolland. Spectacles de cirque, concerts, jeux et stands sont au programme de cet événement qui pourrait bien devenir un rendez-vous annuel. // HO

Infos et inscriptions
cirqueenlheres@gresille.org

La Juventus de Turin remporte le 2^e Challenge Savino Mazzilli



Bravo aux 24 équipes et 300 jeunes joueurs qui se sont affrontés avec détermination et fair-play, samedi 27 avril, sur les pelouses des

stades Benoît Frachon et Auguste Delaune. Cette première édition internationale organisée avec maestria par les bénévoles, éducateurs,

responsables, dirigeants et arbitres du SMH Football club a été remportée par la Juventus de Turin. Le Burel Football club (Marseille) et

Montpellier Hérault Sport club se plaçant respectivement sur la deuxième et troisième du podium. // NP



L'ASSOCIATION FRANCE-RUSSIE CEI et son club l'Arménie au cœur organisent samedi 25 mai, de 15 h à 19 h, au gymnase Voltaire, une soirée d'amitié et de solidarité.
Infos : france.russie.cei.38@gmail.com.

L'ESSM CYCLISME ORGANISE, mercredi 15 mai, un après-midi découverte "école de vélo" pour les enfants de 6 à 12 ans. Au programme, une multitude de jeux à l'école Paul Vaillant-Couturier.
Infos : essmcyclisme@gmail.com

JEAN BRUYAT, auteur martinénois, évoque une fois encore Saint-Martin-d'Hères dans son dernier roman *Indeslados* publié aux éditions GAP.
Infos : jeanbruyat.com/commande.html

Quinzaine artistique

Quelle aventure !

Avec dix-huit rendez-vous donnés par les musiciens, danseurs, comédiens, élèves et professeurs du conservatoire Erik Satie, l'édition 2024 de la Quinzaine artistique a suscité émerveillement, émotions et découvertes. // HO



1.

1. Carnavalesque et musicale, la fanfare éphémère et déambulatoire a donné le coup d'envoi de la Quinzaine artistique !

2. Il suffit que deux enfants se retrouvent enfermés au Musée de la Danse pour donner lieu à un fabuleux récit.



2.



3.

3. Plus de 80 "bout'choux" sont montés sur la scène de L'heure bleue. Entre musique, danse et théâtre, ils ont vécu une expérience unique à la "croisée des Arts".



4.



5.

4. Poète rythmicien, en résidence au conservatoire, Raistlin a emmené les jeunes dans l'univers du slam. La soirée a donné lieu à une création d'aujourd'hui par les adultes de demain.

5. La soirée "En harmonies" a offert un aperçu des répertoires spécifiques de la formation instrumentale de l'école Paul Bert et des Harmonies Satie et Junior.

6. Mas band clarinette aggro, ou quand une trentaine de clarinettistes se retrouvent pour le premier concert d'une tournée qui les amènera aux quatre coins de l'agglomération grenobloise !

7. Tour à tour, les 475 élèves du dispositif "Artistes en herbe" ont partagé leurs répertoires musicaux et chorégraphiques !

6.



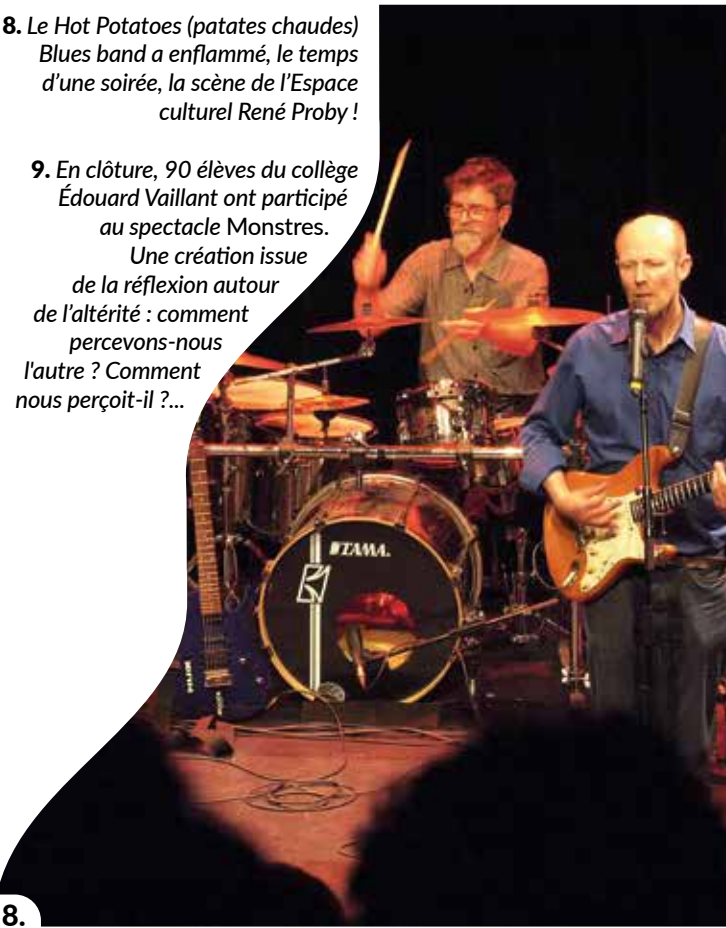
7.



8. Le Hot Potatoes (patates chaudes) Blues band a enflammé, le temps d'une soirée, la scène de l'Espace culturel René Proby !

9. En clôture, 90 élèves du collège Édouard Vaillant ont participé au spectacle Monstres. Une création issue de la réflexion autour de l'altérité : comment percevons-nous l'autre ? Comment nous perçoit-il ?...

8.



9.



Photos 1, 3, 5, 8 et 9 © Benoît Frenette - Photos 2, 4, 6 et 7 © Stéphanie Nelson



Abdelhalim Benlakhlef

Communistes et apparentés

abdelhalim.benlakhlef@saintmartindheres.fr

Renforcer la citoyenneté des jeunes

Les élections européennes approchent. À Saint-Martin-d'Hères nous faisons en sorte de sensibiliser la jeunesse autour de la citoyenneté et des actes civiques.

Traditionnellement, nous organisons une cérémonie citoyenne afin de remettre leur carte d'électeur aux jeunes majeurs. Depuis trois ans, à l'Espace culturel René Proby, ce rendez-vous a évolué. Ce nouveau format favorise la participation active des jeunes, contribue à leur émancipation, crée un échange libre avec les différentes associations présentes, les élus, les services municipaux jeunesse et état civil. Le but est de permettre à la jeunesse martinéroise de bien mesurer l'importance de s'impliquer, de s'engager et de s'exprimer pour faire valoir ses opinions et défendre ses valeurs. Le 9 juin prochain, certains d'entre eux s'exprimeront par les urnes pour la première fois. Nous les encourageons vivement à exercer leur droit de vote pour faire entendre leur voix.

En cette année où la France accueille les Jeux olympiques, il est important de mettre en lumière nos clubs sportifs qui accompagnent jeunes et adultes dans leurs disciplines respectives. Nombreux sont les Martinérois qui côtoient les éducateurs sportifs motivés et engagés pour leur permettre de s'épanouir. Le sport est une belle école de la vie pour grandir, acquérir les principes et les valeurs qui doivent prévaloir dans l'olympisme : amitié, respect et excellence.



Nathalie Luci

Socialiste

nathalie.luci@saintmartindheres.fr

Allons voter le 9 juin prochain

Les élections européennes permettent aux citoyens européens de désigner leurs représentants au Parlement européen. Les électeurs français seront appelés aux urnes le dimanche 9 juin pour élire les représentants français. Les députés européens sont élus au suffrage universel direct à un tour. Cette année, ce seront les dixièmes élections européennes depuis le premier vote au suffrage universel direct à un tour en juin 1979. À quoi servent les députés européens ? Les représentants au Parlement européen ne se réunissent pas par pays mais par groupes politiques transnationaux, aujourd'hui au nombre de sept, répartis suivant différentes tendances politiques. Le rôle des représentants au Parlement européen est de formuler, discuter et voter les textes législatifs au niveau européen. Pour qui je vote ? À partir de 2024, 81 élus représenteront la France au Parlement européen. Ils étaient 79 lors du précédent mandat. En France, l'ensemble du territoire est réuni en une circonscription unique.

Ce 21 avril 2024, cela fait 80 ans que les femmes ont le droit de vote en France. Durement obtenu grâce au mouvement des suffragettes, originaire de Grande-Bretagne, il est l'un des droits fondamentaux qui ont fait la fierté de la France lors de l'après-guerre. À quelques semaines des Européennes, il n'a jamais été aussi important de rappeler que ce droit, rudement acquis, fait l'objet d'enjeux majeurs de représentativité pour les femmes. Venez nombreux, voter est un droit et un devoir !



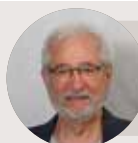
Thierry Semanaz

Parti de gauche

thierry.semanaz@saintmartindheres.fr

L'impérieuse nécessité d'amplifier encore notre modèle vertueux !

Notre Métropole, modèle de transition énergétique, s'engage depuis plusieurs années dans le développement local des énergies renouvelables. À travers des initiatives concrètes, la Ville de Saint-Martin-d'Hères joue pleinement son double rôle de préservation de la planète et d'amortisseur financier pour les habitants au moment où les prix de l'énergie flambent, en s'appuyant sur des outils publics tels que la Compagnie de chauffage. En effet, dans l'agglomération, plus de 100 000 équivalents-logements sont aujourd'hui raccordés au réseau de chaleur historique de la Métropole, desservant 7 communes dont Saint-Martin-d'Hères où près de 4 500 logements sont chauffés de cette façon. Prochainement, les usines de Poterne et Villeneuve connaîtront d'importants travaux pour leur permettre de ne plus dépendre de l'utilisation de charbon pour leur fonctionnement. Elles deviendront des sites de production de chaleur 100 % bois, ce qui améliorera encore le caractère vertueux du mix énergétique du réseau de chaleur grenoblois. Précisons que cette ressource en bois est strictement locale, avec des fournisseurs situés dans un périmètre de 100 km autour des usines de la CCIAG. Cette ressource, bien moins chère que les énergies fossiles, permet de maintenir un tarif raisonnable pour les usager-es. Un autre exemple à défendre est GEG, elle aussi publique, qui a produit annuellement l'équivalent des besoins d'électricité de près de 200 000 habitants. Continuons !



Georges Oudjaoudi

Solid'Hères

georges.oudjaoudi@saintmartindheres.fr

Langevin un an de perdu !

Le chantier de l'école Langevin va être arrêté. Un projet peaufiné par la majorité avec un concours d'architecte, un choix méticuleux avec de bonnes intentions environnementales « mesurées ». Il était présenté comme le projet phare de la mandature. Voilà que Neyrpic décale son lancement et surtout le 1 M€ attendu en taxe foncière. Aussitôt des voix se lèvent pour déclarer ce projet « coûteux » et examiner d'autres solutions moins chères. Les contradictions de « l'équipe municipale » ajoutées à l'examen des réalités ont conduit à se limiter à un « décalage » du projet de 6 mois et à 170 000 € réclamés en indemnisation par les entreprises.

Pourquoi avoir engagé une action aussi coûteuse qu'inutile ? Quel message adresse-t-on aux parents d'élèves quand on a déjà fermé deux écoles ? Y avait-il vraiment un problème critique de trésorerie au point de mettre des entreprises en péril et de décaler d'un an la mise à disposition de l'école ? Pourquoi n'a-t-on pas fait un prêt relais dont les frais auraient été moins coûteux que le contentieux engagé avec les entreprises ?

Après la démolition de l'ancien bâtiment, la mise en place des fondations et d'une partie de la maçonnerie, le chantier va être arrêté de juillet à décembre. Ces six mois seront préjudiciables à la continuité et la coordination du chantier. Sans compter qu'ils afficheront la prudence en matière de confiance à accorder à cette municipalité capable de faire fi de ses engagements.



David Saura

Les Républicains

david.saura@saintmartindheres.fr

Texte non parvenu.



Claire Menut

SMH demain

claire.menut@saintmartindheres.fr

Allez voter aux élections européennes !

Tous les cinq ans, les citoyens de l'Union européenne sont appelés à élire leur parlement. Cette opportunité nous est à nouveau offerte le 9 juin prochain. Or, il y a cinq ans, le taux de participation à Saint-Martin-d'Hères a malheureusement été extrêmement faible, puisque seulement 42 % des électeurs se sont déplacés. Je souhaite donc, à travers cette tribune, faire un appel à tous les Martinérois pour les appeler à se mobiliser pour la démocratie et faire entendre leur voix.

Le rôle et l'utilité du parlement européen paraît minime pour beaucoup de Français, qui ne perçoivent l'Europe qu'au travers d'un certain nombre de normes. Mais de multiples évolutions pour nos démocraties et nos sociétés se jouent actuellement : la paix est menacée par l'invasion russe de l'Ukraine, un équilibre doit être trouvé entre contrôle des flux migratoires et besoin de main d'œuvre, un choc des priorités existe entre un besoin de soutien à l'agriculture et la lutte contre le réchauffement climatique, l'Europe doit se protéger contre de multiples tentatives de désinformation et doit défendre ses valeurs et son modèle social.

L'Europe doit donc être forte et démocratique. Il est donc plus que jamais nécessaire de se mobiliser. Pour cela, commencez par bloquer simplement la date du 9 juin dans vos calendriers !



Abdellaziz Guesmi

Indépendant

abdellaziz.guesmi@saintmartindheres.fr

Pour nos écoles et collègues

J'ai avec les parents et les enseignant-e-s de l'intérêt pour l'éducation et la réussite de tous les enfants. Hélas, ce souci n'est pas toujours partagé, ni avec l'Éducation nationale ni avec la commune.

Malgré le grand investissement des équipes pédagogiques, souvent abandonnées par une hiérarchie archaïque et obtuse, le niveau des élèves ne décolle pas. La perception d'un sentiment d'insécurité accélérant les stratégies d'évitement de nos établissements. Cette fuite de nos élèves – ceux qui le peuvent – vers le privé ou par dérogations dans et, surtout, en dehors de la commune engendre un cycle vicieux. Moins d'élèves, moins de mixité, moins de bons résultats... C'est ainsi qu'à la rentrée prochaine notre commune perdra 4 classes d'écoles et que le dernier classement des collèges voit les nôtres relégués loin derrière.

Comment expliquer qu'un collège comme Henri Wallon puisse voir son taux de réussite au brevet passer en quelques années de presque 100 % à 71 %, ou que le climat scolaire de nos écoles soit si dégradé ? Le manque de moyens donnés aux équipes pédagogiques et éducatives et l'absence d'accompagnement communal fort sont les principales causes de cette hémorragie sans fin des effectifs de nos écoles et collèges.

Chacun a des idées pour inverser la situation. À la commune de lancer – dans les limites de ses compétences – un groupe d'étude sur cette question capitale.

Comme elle a déjà raté le projet Langevin, elle ne le fera pas.

ACCUEIL MAISON COMMUNALE

111 av. Ambroise Croizat
Du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h 30
et de 13 h 30 à 17 h
04 76 60 73 73
Le service état civil est
fermé au public le lundi
matin.

CONSEILLER JURIDIQUE & CONCILIATEUR DE JUSTICE

Maison communale - Permanences sur
rendez-vous au 04 76 60 73 73 ou sur
conciliateurs.fr – rubrique > contacter
> saisir le conciliateur

SERVICE COMMUNAL HYGIÈNE ET SANTÉ ET CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE

5 rue Anatole France
04 76 60 74 62 (hygiène)
04 76 60 74 59 (santé sexuelle)
Vaccinations : séances gratuites
adultes et enfants de plus de 6 ans,
par rendez-vous sur place
ou au 04 76 60 74 62
***Violences conjugales** : permanences
du lundi au vendredi de 14 h à 16 h,
anonyme, gratuit pour les victimes,
l'entourage, les témoins, les
professionnels.

BORNES NUMÉRIQUES EN LIBRE-SERVICE - GRATUIT

Médiathèques Paul Langevin,
André Malraux, Romain Rolland,
Gabriel Péri
CCAS
Pour la réalisation de démarches
administratives avec un
accompagnement possible.
Maisons de quartier
Accompagnement possible
Pij

Pour les jeunes de 16 à 20 ans
du mercredi au vendredi :
8 h 30 - 12 h, 14 h - 18 h

URGENCES

- 15 Samu
- 18 Centre de secours (pompiers)
- 04 38 701 701 SOS Médecins
- 17 Police secours
- 3919 Secours violences conjugales

114 Toutes urgences pour les personnes malentendantes et/ou ayant du mal à parler
(par smartphone, SMS, ordinateur)

- 04 56 45 96 40 Police nationale
107 avenue Benoît Frachon
- 04 56 58 91 81 Police municipale
10 rue Gérard Philippe
- 0 800 47 33 33 Urgence sécurité gaz GrDF



CCAS

Accueil central
34 avenue Benoît Frachon
04 76 60 74 12
Instruction des dossiers RSA,
aide sociale pour les personnes âgées
et celles porteuses de handicap
Accueil sur rendez-vous au
04 76 60 74 12
Accueil "Vie quotidienne"
Sur rendez-vous dans chaque maison
de quartier
• **Centre de santé infirmier (CSI)**
44 rue Henri Wallon, sur rendez-vous
de 11 h 15 à 11 h 45 - 04 56 58 91 11
Ouvert à tous, 7j/7,
sur prescription médicale, avec
possibilité de tiers payant pour la
facturation
À domicile : de 7 h 15 à 20 h
• **Service développement
de la vie sociale (SDVS)**
25 place Karl Marx
04 56 58 91 40

JEUNESSE

Accueil du mercredi au vendredi
de 14 h à 18 h, et sur rendez-vous
les autres jours - 5 rue Albert Samain
04 76 60 90 64

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire défectueux ou éclairé
le jour ? Contact : 04 76 60 72 12

RENDEZ-VOUS SUR VOTRE ESPACE CITOYEN (saintmartindheres.fr)

Petite enfance - Enfance - Restauration scolaire - Garderie périscolaire
Accueil familles et inscriptions - 44 avenue Benoît Frachon - 04 76 60 74 42
Activités sportives (EMS)
Accueil du lundi au vendredi de 8 h 30 et de 13 h 30 à 17 h
5 rue Albert Samain - 04 76 58 32 76 et 04 56 58 92 88

COMPÉTENCES MÉTROPOLE

Voirie
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
ou mail sur: accueil.espace-public-voirie@lametro.fr
Eau
Accueil administratif Maison
communale : du lundi au vendredi de
8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
04 85 59 50 00
Urgence "fuite" d'eau
04 76 98 24 27
Astreinte 24 h/24, 7j/7
eau.secteur.nord.est@lametro.fr
Assainissement
04 76 59 58 17
Déchetterie
27 rue Barnave
n° vert (gratuit) 0 800 500 027
du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h
et de 13 h à 18 h
Enlèvement des encombrants
Service gratuit mis en place par
Grenoble Alpes Métropole, sur
rendez-vous. Tél. n° vert (gratuit)
0 800 500 027
En ligne : [services.demarches.
grenoblealpesmetropole.fr](http://services.demarches.grenoblealpesmetropole.fr)
> Rubrique : gerer-mes-dechets-
encombrants

Toutes les infos utiles sur saintmartindheres.fr



La marque Imprim'Vert, dont dispose l'actuel titulaire du marché d'impression du journal, impose : d'éliminer tout déchet nuisant à l'environnement ; de ne pas utiliser de produits toxiques ; de sécuriser les liquides dangereux stockés par l'imprimerie ; de communiquer sur les bonnes pratiques environnementales ; de suivre ses consommations énergétiques.
Le papier utilisé est un papier 90 g certifié PEFC (Programme de reconnaissance des certifications forestières) : ce système définit et promeut des règles de gestion durable de la forêt. Ses priorités sont de produire du bois tout en pérennisant la ressource forestière ; préservant la biodiversité ; garantissant le respect de ceux qui possèdent les forêts, y vivent et y travaillent ; maintenant un équilibre entre production, environnement et accueil des usagers de la forêt.

Magazine municipal d'information CS 50 007 - 38401 Saint-Martin-d'Hères cedex **Tél. 04 76 60 74 03** - saintmartindheres.fr
Directeur de la publication David Queiros **Rédactrice en chef** Nathalie Piccarreta **Rédaction** Romain Martyn, Hélène Orcel, Nathalie Piccarreta, Katja Sainvoirin **Mise en pages** Emmanuelle Billon, Clotilde Nerrière **Photos** Benoît Frenette (BF), Romain Martyn (RM), Hélène Orcel (HO), Nathalie Piccarreta (NP), Katja Sainvoirin (KS) **Photos expressions politiques** p 28- 29 Patricio Pardo-Avalos **Photo Une** Stéphanie Nelson **Courriel** nathalie.piccarreta@saintmartindheres.fr **Dépôt légal** 06.05.24 **Manufacture d'histoires Deux-Ponts - Tirage : 18 650 exemplaires** **Publicité : 04 76 60 90 47.**

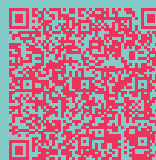
Thème

« En mouvement,
dans ma tête, dans mon corps »



■ Invitation à l'expression artistique **ouverte**
à tous **les Martinénois**, sans limite d'âge

TOUS DES ARTISTES !



Flashez-moi
pour connaître
le règlement
du concours



AVERI TP

1 Rue Marcel Chabloz

38400 Saint-Martin-d'Hères

Tél 04 76 89 63 54 – averi@averi.fr

Aménagements, voiries, éclairage public, réseaux, espaces verts



SAINT-MARTIN-D'HÈRES

Votre hypermarché à taille humaine

À DÉCOUVRIR ou À REDÉCOUVRIR !



+ GRAND + DE CHOIX + AGRÉABLE

NOUVEAU ! SERVICE DE LOCATION DE VÉHICULES
DE TOURISME ET UTILITAIRES JUSQU'À 20 M³

ET TOUJOURS MOINS CHER !

OUVERT LE DIMANCHE MATIN
DE 9H À 12H30
PROFITEZ-EN !

E.Leclerc  **SAINT-MARTIN-D'HÈRES**

Rue du Pré Ruffier - ZAC du nouveau centre ville 04 76 62 97 77
www.e-leclerc.com/st-martin-dheres

Le maire et les élus à votre rencontre

SAMEDI 25 MAI

Gabriel Péri

- 9 h 30 : angle rues des Taillées et Antoine Polotti
- 10 h 15 : angle rue des Taillées et avenue Gabriel Péri
- 11 h : maison de quartier Gabriel Péri

SAMEDI 8 JUIN

Croix-Rouge

SAMEDI 15 JUIN

Paul Éluard - Paul Bert



AGENDA

Commémoration de la Journée nationale de la Résistance

Lundi 27 mai - 11 h

// Place du Conseil national de la Résistance

Conseil municipal

Mercredi 29 mai - 18 h

// Maison communale et en direct sur la chaîne Youtube de la ville

Cérémonie des médaillés d'honneur de la Ville

Mercredi 12 juin - 18 h

// L'heure bleue

CLEAN TON QUARTIER REVIENT DU 27 MAI AU 6 JUIN !

Lundi 27 mai

● 9 h 15 - Maison de quartier Louis Aragon

Balade à la découverte de la faune et la flore avec l'association Gentiana

● 19 h 30 - Espace culturel René Proby

Spectacle *Le point de Bascule* par la Cie du Gravillon. Gratuit sur réservation auprès du service jeunesse

Mercredi 29 mai

● Halle des sports Pablo Neruda

Graff pour tous avec le football Club martinénois, le GSMH-GUC Handball et SMH Basket

Mercredi 5 juin

● 14 h - 16 h - Square Jeanne Labourbe

Opération nettoyage citoyen, animations, pesée et goûter partagé

Jeudi 6 juin

● 16 h - 19 h - secteur Henri Wallon
Ateliers anti-gaspi, réparation de vélos ; trocante ; Repair Café ; "Foot tri" ; confection de produits ménagers ; réalisation d'une fresque sur la façade du service jeunesse par l'artiste Killah one

SAINT-MARTIN-D'HÈRES EN SCÈNE

Infos et billetterie sur culture.saintmartindheres.fr

De la mort qui tue*

Adèle Zouane - Collectif Bajour théâtre - Dès 12 ans

Vendredi 17 mai - 20 h

// Espace culturel René Proby

À mes amours*

Adèle Zouane - Collectif Bajour théâtre - Dès 13 ans

Samedi 18 mai - 20 h

// Espace culturel René Proby

*Pack 2 spectacles pour 28 €

Visite guidée de L'heure bleue

À la découverte des coulisses et des métiers du spectacle vivant

Gratuit sur réservation

(04 76 14 08 08) - Dès 8 ans

Mardi 23 mai - 18 h

// L'heure bleue

Présentation de saison

Mardi 25 juin - 19 h

// L'heure bleue



MÉDIATHÈQUES

Atelier de généalogie

Sur inscription

Vendredi 17 mai - De 14 h 30 à 16 h 30

// Médiathèque Romain Rolland

Formation aux outils numériques

"Consulter et comprendre Wikipédia (1/2)"

Sur inscription - 8 places maximum

Vendredi 17 mai - De 17 h à 19 h

// Médiathèque Paul Langevin

Formation aux outils numériques

"Contribuer à Wikipédia (2/2)"

Sur inscription - 8 places maximum

Vendredi 24 mai - De 17 h à 19 h

// Médiathèque Paul Langevin

P'tites histoires, p'tites comptines

Pour les enfants jusqu'à 5 ans

Samedi 25 mai - De 10 h 30 à 11 h

// Médiathèque Romain Rolland



Histoires à bricoler

Enfants à partir de 5 ans et leurs parents

>> **Mercredi 29 mai - De 16 h à 17 h 30**

// Médiathèque Gabriel Péri

>> **Mercredi 5 juin - De 15 h 30 à 17 h**

// Médiathèque Paul Langevin



Biblio-vente

Vendredi 31 mai - De 16 h 30 à 19 h

Samedi 1^{er} juin - De 9 h à 13 h

// Maison de quartier Romain Rolland

ESPACE VALLÈS

14 place de la République - 04 76 54 41 40

L'Espace Vallès et l'École supérieure d'art et de design présentent

[Dy]visions - Chloé Amato et Agathe Guignard

>> Exposition

Du 23 mai au 29 juin

>> Vernissage

Jeudi 23 mai à 18 h 30

>> Conférence de Fabrice Nesta

"Le monde merveilleux au jardin des délices" ou "What a Wonderful World"

Jeudi 6 juin à 19 h [Entrée libre]



Francs-tireurs

et partisans Français

Membre de la branche

armée du parti communiste

clandestin, - les FTPF -, ancien

officier tankiste des Brigades internationales

travaillant à Merlin-Gerin, Marco Lipszyc

devient le responsable militaire des FTPF en

février 1944, aux côtés d'Antoine Polotti, et

assure la direction des bataillons de l'Isère.

En mai 1944, alors que l'état-major doit

rejoindre le maquis du Vercors, une ultime

réunion à lieu à Fontaine. Dénoncés, ils sont

attaqués par la Gestapo. Antoine Polotti est

tué ; Marco Lipszyc est blessé et capturé. Il

est fusillé le 21 juillet 1944.